

Motion de la CFVU du 27 février 2025

Alerte sur les incidences des coupes budgétaires sur les capacités d'accueil à l'Université Grenoble Alpes

Les Universités françaises font face à une coupe budgétaire sans précédent d'un milliard d'euros, mettant en péril leur fonctionnement et leur mission d'éducation pour toutes et tous.

Face à cette situation alarmante, il est impératif que l'Université Grenoble Alpes s'engage à garantir à tous les étudiants et toutes les étudiantes un accès à un enseignement public inclusif et de qualité bénéficiant d'un taux d'encadrement suffisant. Ces baisses ne doivent pas contribuer à dégrader les conditions de travail des personnels de l'Université.

Réunie le 27 février 2025, la CFVU du Conseil académique estime que les capacités d'accueil en licence et en master ne doivent pas être baissées du seul fait des restrictions budgétaires imposées.

L'Université doit rester un service public accessible à toutes et à tous, sans discrimination.

Adoptée à l'unanimité,

Le 27 février 2025



Le Président du Conseil académique